

<http://clg-michelet-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article347>

Bourse de collège 2023/2024

- Espace administratif -

Date de mise en ligne : lundi 4 septembre 2023

Copyright © Collège Jules Michelet - TOURS - Tous droits réservés

Les demandes de bourse de collège pour l'année scolaire 2023/2024 doivent être faites **avant le 19 octobre 2023**.

Les demandes peuvent être faites en ligne (à privilégier) ou en dossier papier.

Les documents suivants sont nécessaires pour faire une demande :

Identifiant et mot de passe EduConnect,

- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022,
- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 du concubin (suivant situation du demandeur),
- Attestation récente de paiement de la CAF (suivant situation du demandeur),
- RIB (à fournir à l'établissement).

Vous trouverez en fichiers joints :

- Document "Comment demander une bourse de collège",
- Document "Activez votre compte EduConnect"
- Dossier de demande de bourse et notice,
- Barème bourse 2023/2024,

Lien vers le simulateur de bourse : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>